



# COLLECTE ANNUELLE 2024

LANCEMENT | 06 AVRIL



# LE SECOURS ADVENTISTE : 40 ANS EN GUADELOUPE



En cette année 2024, le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe célèbre 40 ans d'engagement, de solidarité et d'impact positif au service de notre archipel Guadeloupe. Depuis nos débuts modestes en 1984, **grâce à vos dons et cotisations**, nous avons œuvré sans relâche pour faire une différence significative dans la vie de ceux qui ont besoin d'aide, de soutien et d'espoir.

En plus de cette action solidaire et humanitaire, nous avons fait le choix, en 2015, d'ajouter un troisième pilier à l'action du SAAG : celui de l'insertion par l'activité économique. Depuis lors, avec le soutien des institutions, ce sont des dizaines de personnes en situation d'exclusion sociale, à qui nous avons offert un emploi et accompagné dans leur projet de vie.

Aujourd'hui, **nous vous lançons un appel solennel** pour renforcer votre engagement à nos côtés. En effet, les défis s'accroissent à cause de la crise économique et des catastrophes climatiques qui touchent notre région : l'impérieuse nécessité d'aider ces familles en détresse s'impose à nous. Nous devons toujours anticiper et tenir nos lampes prêtes...



# VOUS POUVEZ FAIRE UNE RÉELLE DIFFÉRENCE EN SOUTENANT NOS PROJETS



Que vous donniez 10 ou 100 euros,  
chaque euro compte...



# PROJET N°1- UN PÔLE D'URGENCE HUMANITAIRE

## Agissons ensemble face aux multiples crises

Dans les Antilles, le défi humanitaire est de taille. Entre les effets croissants du réchauffement climatique, la crise économique persistante, les conflits, l'incertitude généralisée, les problèmes d'accès à l'eau potable et la précarité sociale, notre région est confrontée à une multitude de défis qui menacent la vie et le bien-être de ses habitants.

Face à cette réalité urgente, nous vous lançons un appel à créer un Pôle d'aide humanitaire dédié, un service qui apportera un soutien vital aux communautés touchées par les **catastrophes naturelles** et les crises en cours.

## Comment pouvez-vous aider ?

Voici comment votre argent peut faire la différence :

1. **Aide matérielle d'urgence** : votre don permettra de fournir une assistance immédiate aux personnes touchées par les catastrophes naturelles, y compris la distribution de nourriture, d'eau potable, de médicaments et d'abris d'urgence.
2. **Soutien psychosocial** : votre don contribuera au dispositif d'accompagnement psychologique des individus et familles impactées, à leur fournir les premiers services de santé mentale par des professionnels et à poser les bases de leur reconstruction émotionnelle et sociale.

Chaque don, qu'il soit grand ou petit, contribuera à fournir une aide vitale aux personnes concernées : qui sait si vous n'en bénéficierez pas vous-même demain ?



# PROJET N°2 - LA FERME THÉRAPEUTIQUE

## Un refuge de pleine nature pour la guérison

Dans la bataille contre les addictions et les troubles liés aux substances toxiques, la nécessité de solutions holistiques est plus nécessaire que jamais.

Bien que les soins médicaux et thérapeutiques traditionnels soient essentiels, ils ne suffisent souvent pas à combler le vide laissé par le manque de soutien. En effet, après avoir franchi les étapes initiales du traitement, de nombreuses personnes se retrouvent livrées à elles-mêmes. Cette situation peut être dévastatrice, entraînant des rechutes et sapant les progrès durement acquis.

Malheureusement, en Guadeloupe, les options postcure sont limitées, voire inexistantes pour des personnes en quête de rétablissement. Face à ce vide regrettable, **notre projet de ferme thérapeutique demeure un phare d'espoir pour de nombreuses familles.**

Imaginez un refuge verdoyant, où la nature devient le partenaire de guérison. Une ferme où les personnes en lutte contre les addictions peuvent retrouver leur équilibre, à travers le travail de la terre et la quiétude de l'environnement.

Ensemble, construisons un avenir où la guérison est possible en Guadeloupe, où la nature est notre alliée et où l'esérance brille toujours.



PETITS ET GRANDS,

REJOIGNEZ-NOUS EN  
DEVENANT ADHÉRENT DU  
SECOURS ADVENTISTE



# COMMENT ÊTRE ADHÉRENT ET SOLIDAIRE ?

D'abord, par votre adhésion annuelle : la **cotisation** est de 12 € / an.

Ensuite, en donnant du temps **en tant que bénévole**, dans les services solidaires que nous offrons aux personnes secourues. Vous pouvez exercer ce bénévolat actif au siège du SAAG mais aussi au niveau d'une antenne locale au bénéfice du voisinage.

Enfin, en continuant à soutenir le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe par vos généreux dons (y compris matériels et alimentaires), et vos **achats solidaires** (uniforme scolaire, tenue de travail et autre confection textile sur mesure, panier de légumes bio, activités à thème sur le site de Caleb Sainte-Rose, etc.).

Chacun peut choisir la façon dont il préfère nous soutenir. En tant qu'adhérent au SAAG, vous aurez l'opportunité de faire fructifier vos talents, de partager vos idées et d'inspirer d'autres à se joindre à cette cause.

Pour adhérer, il suffit de remplir et de nous retourner votre **bulletin de soutien**. Nous serions également heureux de vous recevoir dans nos locaux, pour vous faire découvrir nos activités.

Vous pouvez également visiter le site web <https://saag971.org> ou nous contacter au 0590.83.86.57 pour plus d'informations.

**Ensemble, faisons de ces 40 ans, une année d'engagement solidaire, porteuse de changement pour nous-mêmes et pour nos concitoyens.**



Dons financiers



# NOUS CONNAÎTRE

Le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe (SAAG) est une association humanitaire de bienfaisance, à but non lucratif, déclarée depuis 1984, gérée démocratiquement dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, qui œuvre avec dynamisme en matière d'aide et d'accompagnement des publics en difficulté, notamment par l'insertion sociale et professionnelle.

Le SAAG étant reconnu d'intérêt général, les particuliers et les entreprises qui font des dons financiers à l'association peuvent bénéficier d'un **reçu fiscal pour réduction d'impôts**.

# NOUS SOUTENIR

Vous pouvez participer à cette collecte 2024 afin de contribuer aux 2 projets pilotes :

\*\*Création d'un Pôle d'aide humanitaire d'urgence

\*\*Création d'une ferme thérapeutique en Guadeloupe en faveur des toxicomanes sevrés.

Vous pouvez adhérer ou renouveler votre adhésion, au SAAG pour 12 € par an et faire un don ponctuel ou régulier au SAAG.

Vous pouvez effectuer ces paiements en ligne sécurisé sur notre site web <https://saag971.org> grâce à notre partenaire **helloasso.com**



# NOUS RENCONTRER

Secours Adventiste Archipel Guadeloupe (SAAG)

Rue Julienne FIATA, Aone Artisanale de Lacroix

97139 Les Abymes - Guadeloupe

Tél.: 05 90 83 86 57 - Email : [contact@saag971.org](mailto:contact@saag971.org)

N° Siret : 431 322 593 000 28 – APE 9499Z

